

• (10.50 p.m.)

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, je manquerais, je crois, à mon devoir à titre de représentant d'une région rurale de l'Ouest canadien, si je ne participais pas durant quelques minutes au très important débat de ce soir. En dépit de la critique formulée par le ministre de l'Agriculture à propos de la motion de mon collègue, le député de Mackenzie (M. Korchinski), je voudrais le féliciter d'avoir saisi la Chambre de cette très importante affaire.

Le 28 novembre de l'an dernier, j'ai eu le privilège de présenter une motion d'ajournement de la Chambre pour débattre une question d'urgence nationale au sujet de la grave situation qui existait alors dans les Prairies. Je me souviens, comme le ministre et d'autres honorables vis-à-vis, qu'il y avait alors moins de 12 députés de l'Ouest à la Chambre. A mon avis, la défense du gouvernement avait été pitoyable. Deux mois plus tard, nous devons faire face à cette grave situation dans l'Ouest canadien. Je déplore que le ministre ait tenté de se défendre ainsi que les membres de son gouvernement en nous reprochant d'avoir signalé la situation à la Chambre.

Tout le monde sait que le Canada produit la meilleure qualité de blé. Voilà pourquoi nous tenons à maintenir notre position sur les marchés mondiaux. Quoique le ministre de l'Agriculture dise que nous ne devrions pas soulever cette question, nous lisons dans tous les journaux des manchettes comme «La crise du séchage du grain s'aggrave», «Les marchés du blé sont menacés», «Les cultivateurs doivent sécher eux-mêmes leurs céréales» et ainsi de suite. Cela se répète tous les jours. Ces nouvelles proviennent de membres responsables des media du Canada tout entier. Pourquoi nous, les députés, ne devrions-nous pas défendre les intérêts des cultivateurs que nous représentons?

Tout en devant admettre que notre sympathique ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) essaie de nous hypnotiser quelque peu par son très agréable discours ce soir il a lui-même tenté de diminuer la gravité de la situation. Il a dit qu'il n'y avait que deux fois plus de grain trempé cette année par rapport aux années antérieures alors qu'il y en a vraiment trois fois plus.

Le 27 novembre dernier, M. McNamara, président de la Commission canadienne du blé, a signalé que la plus grande quantité de blé humide que nous ayons jamais eue s'éta-

[L'hon. M. Olson.]

blissait à quelque 120 millions de boisseaux. Cette année, nous avons dans l'Ouest canadien 380 millions de boisseaux de blé trempé, ainsi que plusieurs centaines de millions de boisseaux de quoi? de céréales secondaires. Cela fait ressortir la gravité de la situation. Le 28 novembre, j'ai essayé de convaincre le gouvernement d'acheminer le grain trempé aux éleveurs terminus, et qu'alors il devrait faire circuler le grain sec rapidement. Comme nous le savons, la voie maritime du Saint-Laurent est fermée en hiver et nos gros éleveurs terminus sont situés à Fort William et Port Arthur. A ces éleveurs terminus on ne peut mensuellement assécher qu'environ 80 millions de boisseaux de grain. Nous aurions dû acheminer autant de grain que possible à ces endroits et laisser ouvert le pipe-line en direction de la côte Ouest. Mais le gouvernement, à cause de son inexpérience ou de quelque autre raison, a décidé d'établir un contingent de trois boisseaux pour le grain trempé et par sa faute, les agriculteurs se sont laissés bercer par un fallacieux optimisme, car ils ont cru que le problème se trouverait ainsi résolu. Puis le pipe-line de l'Ouest a été immédiatement encombré de sorte que nous ne pouvions pas satisfaire les commandes de blé sec des clients.

J'ai eu pas mal d'expérience à ce sujet même si je n'ai pas fait autant de recherches personnelles que le député de Vancouver-Est (M. Winch). De fait, j'ai été à Vancouver il y a quelques semaines. J'y ai vu un grand nombre de navires qui attendaient leur chargement de céréales. Il y en avait 25 ou 26, comme on l'a déjà dit. Un certain nombre de mouillages ne servaient pas parce qu'on n'avait pas le genre de céréales qu'il fallait pour charger sur les navires qui attendaient.

Comme on l'a dit, la question des frais de surestaries que doit acquitter la Commission du blé, est très grave. Il me répugne d'imaginer ce qui va se passer si les cultivateurs canadiens constatent qu'ils doivent contribuer à ces frais. Les députés de ce côté-ci n'ont cessé d'exhorter, de harceler et même de fatiguer le gouvernement pour qu'il prenne des décisions concrètes afin de pallier la situation tragique qui attend les cultivateurs de l'Ouest. Trois problèmes se posent. D'abord, l'inefficacité du gouvernement actuel par manque d'expérience et d'indifférence. Deuxièmement, la plus grande accumulation de céréales humides dans les annales du Canada. Troisièmement, l'absence de débouchés pour notre blé ce qui a provoqué l'accumulation de